



Kelsey J. Meyer

Associée

Cochef, Restructuration et insolvabilité

T : 403.298.3323 / C : meyerk@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de Lethbridge, B.A.C.A., 1999

Université de Victoria, LLB, 2002

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2003

Kelsey Meyer conseille et représente des clients dans le cadre de litiges commerciaux, avec un accent particulier sur les questions de faillite, d'insolvabilité et de restructuration. Elle représente également des clients dans le cas de plaintes relatives à l'évaluation foncière.

La pratique de Kelsey englobe un large éventail de litiges commerciaux, y compris les litiges énergétiques, les litiges en matière de fraude, les litiges en responsabilité du fait des produits, les litiges débiteur-créditeur, la construction, les différends contractuels, les questions de négligence professionnelle, les litiges en matière de réglementation environnementale et les saisies.

En ce qui concerne les questions d'insolvabilité, Kelsey agit pour le compte de créanciers, de débiteurs et de contrôleurs, de séquestres et de syndicats de faillite nommés par le tribunal dans le cadre d'insolvabilités et de restructurations importantes et complexes, y compris des procédures en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada), de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) et des procédures d'insolvabilité transfrontalière.

Kelsey comparaît devant tous les tribunaux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, a comparu devant la Cour suprême du Canada et a comparu devant la Commission de révision de l'évaluation foncière, l'Alberta Energy Regulator, l'Alberta Utilities Commission et l'Office national de l'énergie.

Kelsey est membre de l'Association du Barreau canadien, de l'Association du Barreau de Calgary, de la Turnaround Management Association, de l'International Women's Insolvency & Restructuring Confederation, du Comité mondial du Turnaround Management Association Network of Women (« TMA Now ») et du Comité consultatif sur la compétence des avocats du Barreau de l'Alberta. Kelsey fait également du bénévolat auprès de l'Alberta Lawyers' Assistance Society (Assist).

Kelsey a fait des présentations à des clients sur l'insolvabilité, le droit administratif et les questions énergétiques, et est l'auteur d'articles sur l'insolvabilité, le droit administratif et les questions environnementales. Elle a fait ses preuves en matière de travail acharné, de dévouement et d'engagement envers ses clients, et elle s'efforce constamment d'atteindre les normes les plus élevées de service à la clientèle. Kelsey adopte une approche pratique en matière de litiges et conseille ses clients avec une approche axée sur les résultats, en mettant l'accent sur les moyens les plus pragmatiques, opportuns et rentables d'atteindre les objectifs des clients.

Kelsey a été reconnue dans le *Répertoire juridique canadien de Lexpert* en tant qu'avocate de premier plan à surveiller – Insolvabilité et restructuration financière – Litiges en insolvabilité, et dans le *Guide to the Leading U.S. / Canada Cross-border Litigation Lawyers in Canada de Lexpert* en tant qu'avocate plaidant à surveiller.

Kelsey s'est jointe à Bennett Jones en tant qu'étudiante stagiaire en droit en 2002.